

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe environnement et nature

Le présent projet de *Rapport annuel sur l'état de la France en 2015* est le cinquième et dernier de la mandature. Son élaboration n'aura pas été moins laborieuse que les précédentes, ce qui pose la question de la poursuite de cet exercice dans la prochaine mandature, en tout cas dans ce format. Le groupe environnement et nature, pour sa part, considère que ce constat ne peut pas rester sans suite et il a formulé des propositions.

Ceci dit, il s'agit d'apporter un commentaire sur le présent projet. Pour cette année 2015, notre assemblée, par la voix de son Bureau, avait demandé de s'attacher « ... à dégager les principaux enjeux économiques et sociétaux autour de principes de nature à fonder un nouveau pacte social et à mettre en avant, les atouts de la France et les moyens de les valoriser. (...) Dans l'ensemble du rapport, il s'agira de traiter de manière équilibrée les trois piliers du CESE que sont l'économie, le social et l'environnemental ».

Cette orientation se voulait aussi une contribution à la réponse qu'appellent les événements qui ont endeuillé notre pays en ce début d'année, en rappelant les atouts et les raisons d'espérer que nous avons en partage.

Cela justifiait-il pour autant que l'on confonde une appréciation quasi factuelle des tendances de long terme — la baisse du taux de croissance économique, la finitude du monde — avec une vision *décliniste* de notre société.

Le groupe environnement et nature considère que la poursuite d'une croissance économique, si elle devait comme aujourd'hui être liée à celle des prélèvements incessants des ressources naturelles et de la dégradation de nos environnements, ne serait pas durable. Le rapport du *Club de Rome*, dès 1972, avait vu juste. Il nous interpelle toujours aujourd'hui.

Oui, il nous paraît important de dégager des voies qui permettraient de mieux partager les activités et ses fruits sans attendre qu'une hypothétique et problématique croissance économique y parvienne comme par miracle. Et cette option ne peut pas être confondue avec on ne sait quelle préférence pour le déclin, bien au contraire.

Dépassant ce point de désaccord, le groupe environnement et nature partage la volonté de mettre en exergue les atouts réels de notre pays, de ses institutions, de ses acteurs, de ses capacités d'innovation. En outre, il fait sienne nombre de recommandations du projet de rapport. Il soutient

fermement la proposition de faire du développement durable un axe stratégique, notamment par les investissements, tant nationaux qu'européens.

De même, l'exploitation du potentiel de la transition énergétique dans la lutte contre le chômage est à placer au cœur de nos politiques publiques. Le groupe environnement et nature est par ailleurs en parfait accord avec la proposition de porter à 7% d'ici 10 ans la fiscalité environnementale française, qui doit en effet rejoindre la moyenne européenne. Le carbone doit avoir un prix et ce prix doit être suffisamment significatif pour qu'il infléchisse les décisions d'investissement des entreprises.

Pour finir, le groupe environnement et nature soutient la préconisation de faire de Paris la première capitale verte, encore faudrait-il commencer par l'essentiel : une utilisation efficace de la législation existante pour lutter contre la pollution des villes.

Vous l'aurez compris, le groupe environnement et nature a voté en faveur de cet avis et remercie le rapporteur et l'administration de la section pour l'exercice compliqué auquel ils ont contribué.